

**Procès-verbal de la onzième assemblée ordinaire de l'année 2018 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch, tenue le jeudi 20 décembre 2018, à 19h, à l'École nationale d'administration publique, 555, boulevard Charest Est.**

**PRÉSENCES :**

Véronique Chabot Trésorière (2019)  
Lise Côté Comeau Administratrice (2020)  
Kamille Leclair Administratrice (2019)  
Florent Garnerot Administrateur coopté (2019)  
Michèle Dumas-Paradis Secrétaire (2020)  
M. Pierre-Luc Lachance Conseiller municipal (membre non-votant)

**ABSENCES :**

Gilles Poirier Administrateur (2020)

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Daniel Leclerc, Ville de Québec, conseiller en consultations publiques  
Outre les noms mentionnés ci-dessus, 7 personnes assistaient à l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR**

1.	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h 05
2.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 07
3.	<b>Présentation des administrateurs</b>	19 h 08
4.	<b>Procès-verbal de novembre 2018</b>	19 h 09
5.	<b>Période d'information du conseiller municipal</b>	19 h 10
6.	<b>Première période de questions et commentaires du public</b>	19 h 15
7.	<b>Fonctionnement interne du conseil de quartier</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Secrétariat de rédaction</li><li>• Tableau de numérotation des résolutions 2018</li><li>• Poste de présidence</li><li>• Poste de trésorerie</li></ul>	19 h 23

8.	<b>Suivi des comités de travail et interactions avec le public</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Verdir Saint-Roch</li> <li>• Chefs en herbe</li> <li>• Table de concertation pour le réseau cyclable</li> <li>• Table de concertation pour l'environnement</li> <li>o Sondage sur l'environnement (réseaux sociaux)</li> <li>• Mon environnement, ma santé</li> <li>• Vision de l'habitation</li> </ul>	19 h 30
9.	<b>Enjeux et interactions avec le public</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe Mgr Gauvreau</li> <li>• Abattage des arbres</li> <li>• École Cardinal-Roy</li> <li>• Avis dans les journaux</li> </ul>	20 h 05
10.	<b>Deuxième période de questions et commentaires du public</b>	20 h 20
11.	<b>Trésorerie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• État des revenus et dépenses</li> <li>• Chèques à émettre</li> </ul>	20h23
12.	<b>Correspondance et représentations passées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Panel de Vivre en ville</li> <li>• Présentation « Québec Ville résiliente »</li> <li>• Sondage sur l'accès piéton (réseaux sociaux)</li> <li>• Demande d'appui des étudiants de la FAAAD</li> <li>• Recrutement de nouveaux administrateurs</li> <li>• Séance d'information sur le déneigement</li> </ul>	20h25
13.	<b>Annonces, évènements à venir</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet sur la tarification sociale du transport en commun</li> <li>• Présence de Catherine Dorion</li> </ul>	20h50
14.	<b>Varia</b>	
15.	<b>Levée de l'assemblée</b>	21h

## 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19h04.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Véronique Chabot procède à la lecture de l'ordre du jour.

Les points suivants sont ajoutés :

- **Tableau de numérotation** dans « Fonctionnement interne ».
- **Nom du conseil de quartier** dans « Fonctionnement interne » (ajouté à la demande de Véronique Chabot à 19h49).
- Le point **tarification sociale** est déplacé dans « Suivi des comités de travail » (à la demande de Kamille Leclair à 19h47).

SUR PROPOSITION DE Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR Florent Garnerot, IL EST RÉSOLU d'adopter, l'ordre du jour de la onzième assemblée régulière de 2018 du Conseil de quartier de Saint-Roch.

Adopté.

## 3. Présentation des administrateurs

Mme Véronique Chabot invite les administratrices et les administrateurs à se présenter.

## 4. Adoption du procès-verbal de novembre 2018

Le procès-verbal n'a pas été reçu et l'adoption est reportée à l'année prochaine (janvier 2019).

## 5. Période d'information du conseiller municipal

M. Pierre-Luc Lachance fait un bilan de l'année 2018 :

- Possibilité d'un lien cyclable sur la Côte Badelard : en juin un décompte des passages (cyclistes et piétons) a été effectué avec une moyenne de 492 passages par jour dans la côte et 2100 passages par jour dans l'escalier. Le nombre de passages dans l'escalier a pu être affecté par ceux qui s'y entraînent.
- Le choix d'un nouveau support à vélos a été réalisé. Un modèle en bois a été retenu. Les endroits sont en voie d'être déterminés. La date d'installation est non déterminée.
- Le bruit de pompage des sables va être atténué proche de la Barberie.
- De nouveaux bollards seront installés sur la rue Saint-Joseph permettant d'y verrouiller des vélos.
- La réfection des trottoirs sur Saint-Joseph et sur le Boul. Charest a été établie comme priorité.

Bilan de M. Lachance comme conseiller municipal : 37 projets réalisés, 665 tâches effectuées pour répondre aux demandes des citoyens (rencontres, préparation de documents etc.) et 477 échanges de courriels avec les citoyens.

- Il a effectué des travaux autour de la réalisation du service d'injection supervisée.

- Le projet « Demain la forêt » a été adapté à la réalité des quartiers centraux.
- La NEF a obtenu du soutien pour l'agrandissement et les rénovations.

M. Lachance a participé au développement du Programme particulier d'urbanisme (PPU) de Saint-Roch, notamment les éléments suivants :

- Construction du YMCA et de Lauberivière
- Désignation de l'église Saint-Roch comme église patrimoniale
- Actualisation des feux piétons et travaux de groupe sur la sécurité routière

M. Lachance se fixe les objectifs suivants pour 2019 :

- Réaliser des projets avec le CQSR.
- Penser les futurs aménagements sous les bretelles d'autoroute en mode co-création.
- Poursuivre la mise en place de plusieurs éléments du PPU (stratégie de verdissement).

En réponse à une question de Mme Chabot, M. Lachance explique qu'à Québec une réflexion a lieu autour de la ville intelligente de façon à réduire les inégalités en santé. Plusieurs projets sont en cours :

- Étude des déserts alimentaires
- Cartographie des îlots de chaleur
- Relais des mobilités (pour les personnes à mobilité réduite)

## **6. Période de questions et commentaires du public**

En réponse à des questions du public, M. Lachance apporte les réponses suivantes :

- Dans le dossier de la Côte Badelard, les travaux se poursuivent en concertation avec les citoyens.
- (À un citoyen qui veut s'assurer que lors de la construction du tramway le Boul. Charest ne sera pas élargi et que les trottoirs seront maintenus) : les aménagements ne seront pas maintenus tels qu'ils sont. Il y aura possiblement une reconfiguration des bordures de route.
- Le site du futur déploiement de l'Agora (Place Jean Béliveau) est très central. Ce déménagement répond à une demande du conseiller M. Rousseau d'avoir moins d'événements dans Cap-aux-Diamants.
- (À un citoyen qui fait valoir que le parc sur la rue Dorchester devait comporter un support à vélos) : M. Lachance pourrait envisager d'examiner cette question avec un groupe de citoyens.

Au sujet du dossier des villes intelligentes, M. Lachance précise que Québec est parmi 5 villes finalistes d'un appel de candidatures d'Infrastructures Canada, dans la catégorie des villes de + 500 000 habitants. M. Lachance invite le CQSR à animer des discussions autour du sujet des inégalités sociales, comme d'autres conseils de quartiers ont été invités à le faire.

- Cette action est coordonnée par votepour.ca
- La date limite est le 23 janvier 2019.
- Mme Chabot fait valoir qu'il y a des inégalités à Saint-Roch et demande pourquoi le CQSR n'a pas été avisé de cette initiative plus tôt.

Une discussion suit autour du déneigement :

- Un citoyen fait valoir que les gens chutent et qu'il reste du travail à faire en matière de dégagement des trottoirs. La Ville devrait s'acharner moins sur les rues et plus sur les trottoirs. M. Lachance affirme qu'il reçoit moins de plaintes que l'année dernière. Il a mis sur pied un comité de surveillance à ce sujet.
- M. Lachance a développé une idée de « hubs piétons » : certaines rues seraient ciblées et déneigées en priorité. Un citoyen dit que les corridors scolaires devraient être prioritaires et qu'il n'est pas nécessaire d'innover pour déneiger. Il s'agit de répandre gravier et sel là où les gens passent.
- Un débat suit sur la responsabilité des citoyens en ce qui a trait au déneigement.

## **7. Fonctionnement interne du conseil de quartier**

- Secrétaire de rédaction

Véronique Chabot remercie Odile Rochon pour la tâche de secrétariat de rédaction.

- Poste de présidence

SUR PROPOSITION DE Mme Michèle Dumas-Paradis DÛMENT APPUYÉE PAR Lise Côté Comeau, IL EST RÉSOLU de nommer Véronique Chabot présidente du Conseil d'administration du Conseil de Quartier Saint-Roch jusqu'à la prochaine élection.

Véronique Chabot accepte.

Adopté.

- Poste de trésorerie

Daniel Leclerc explique que ce poste ne peut être combiné avec le poste de présidence. Néanmoins Véronique Chabot peut demeurer signataire des chèques.

Le nouveau trésorier sera déterminé ultérieurement.

À 20h57 : Lise Côté Comeau se propose pour être trésorière pour et Véronique appuie.

- Tableau de numérotation des résolutions 2018

Les procès-verbaux de février, mars et avril ne sont pas disponibles. Il n'y a donc pas de numéros de résolution pour toute l'année 2018. Véronique Chabot propose de régulariser en débutant en mai :

ATTENDU QUE le Conseil de Quartier Saint-Roch n'a pas encore adopté les procès-verbaux de février, mars et avril 2018 pour des raisons hors de son contrôle;  
ATTENDU QU'en conséquence, les résolutions du Conseil de Quartier Saint-Roch des mois de mai à aujourd'hui ne portent pas de numéros d'identification;

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR M. Florent Garnerot, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de Quartier de Saint-Roch adopte le tableau nommé «liste résolutions CQSR 2018» afin de laisser un créneau de 30 résolutions vides pour les trois mois manquants et permettre de numéroter

les résolutions subséquentes pour 2018.

Adopté.

- Nom du conseil de quartier

Le nom au Registraire des entreprises (Le conseil de quartier Saint-Roch) n'est pas harmonisé avec celui donné par l'Arrondissement (conseil de quartier de Saint-Roch). M. Daniel Leclerc fera des vérifications dans les documents légaux.

#### **8. Suivi des comités de travail et interactions avec le public**

- Verdir Saint-Roch

Mme Suzie Genest fait état des activités récentes de Verdir Saint-Roch :

- Le groupe de musique Caravane a fait faire des épinglettes. Tous les profits seront remis à Verdir Saint-Roch.
  - La vente de sapins a permis de cumuler de l'argent.
  - Une réflexion est en cours sur les sources de financement futures.
  - Des démarches sont en cours pour régler les problématiques qui surviennent sur les places éphémères lorsqu'il n'y a pas d'animation. Une demande a été déposée au CIUSSS pour avoir un intervenant.
- Chefs en herbe

Mme Michèle Dumas-Paradis explique que M. Desmarais a eu un appui du CQSR pour le projet Chefs en Herbe. Il explique que c'est un projet en partenariat avec l'école primaire les Berges centré sur l'alimentation et l'agriculture urbaine. Les activités incluent :

- Enseigner le jardinage aux jeunes dès février;
- Planter des légumes dans des bacs;
- Inviter des chefs cuisiniers pour montrer aux jeunes à faire des recettes.

L'instigateur du projet souhaite entretenir un jardin sur les terrains de l'école dès l'été prochain avec différents partenaires. Mme Dumas-Paradis confirme que les enfants ont beaucoup de plaisir à participer à ces ateliers. Le financement du CQSR a permis de développer des outils de communication.

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU que le Conseil de Quartier Saint-Roch rembourse un montant de 1000 \$ à l'Engrenage pour le projet Chefs en herbe.

Adopté.

**Les trois sous-points suivants sont devancés :**

- Axe Mgr Gauvreau

Le dossier demeure ouvert et fera l'objet de discussions en janvier.

- Abattage des arbres

La résolution a déjà été adoptée mais elle sera modifiée comme suit en vue de l'adoption du procès-verbal de novembre (qui n'a pas encore été adopté):

*Il est résolu de demander à monsieur Pierre-Luc-Lachance, conseiller du district Saint-Roch-Saint-Sauveur, à madame Suzanne Verreault, élue responsable de l'environnement, et madame Marie-Josée Savard, élue responsable de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de protéger les arbres plantés par la ville de Québec et devenus matures, de mettre en application les objectifs et les pistes d'action de la Vision 2015-2025 et d'être porteurs du dossier de révision de la réglementation pour l'abattage des arbres.*

Un citoyen demande si la Ville assiste les propriétaires pour l'abattage d'un arbre malade sur un terrain privé. M. Lachance affirme qu'une demande de permis doit être effectuée. La Ville peut fournir un soutien pour trouver un mode d'abattage et dans certains cas le bois peut être récupéré pour du mobilier urbain. Il n'y aurait cependant pas de programme de financement.

Un citoyen rappelle que les frênes sont tous menacés d'être atteints par l'agrile. Il existe une thérapie. Quelle est la proportion d'arbres traités à Québec? M. Lachance explique qu'il y aurait des sommes budgétées pour attaquer l'agrile au PTI (programme triennal d'immobilisations). Il souligne l'importance d'une canopée plus diversifiée.

Un citoyen demande si l'on peut s'attendre en 2019 à avoir des mesures contre l'abattage des arbres? Est-ce que la proposition va être présentée au CQSR au préalable? M. Lachance affirme que oui et suggère que ceci soit discuté lors de la prochaine assemblée du CQSR.

- Projet sur la tarification sociale du transport en commun

Mme Kamille Leclair explique qu'elle développe un projet de tarification sociale pour le réseau structurant, en fonction du revenu. Il y a déjà une mobilisation à ce sujet dans certains organismes communautaires à Québec. Mme Leclair va élaborer un plan de mise en œuvre. M. Daniel Leclerc va s'informer sur un organisme qui s'intéresserait au dossier.

- Table des conseils de quartier pour le réseau cyclable

Mme Lise Côté Comeau explique que le Directeur de la santé publique a effectué une étude sur le transport actif. Mme Chabot précise que la table a eu lieu le 29 novembre dernier et que le CQSR n'a pas pu y assister.

- Table des conseils de quartier pour l'environnement

Mme Chabot explique qu'une rencontre tenue le 10 décembre a réuni 17 conseils de quartier et environ 30-35 personnes qui ont discuté des enjeux en environnement dans leurs quartiers. Il y a des enjeux récurrents et périodiques, par exemple l'herbe à poux, la canopée, le verdissement. Des rencontres auront lieu aux deux mois.

Il faut déterminer trois enjeux prioritaires pour le quartier Saint-Roch. Des réponses sont parvenues par un sondage Facebook : déchets (poubelles uniques), verdissement,

transports actifs, herbe à poux, affichage abusif etc. Mme Chabot propose que le sondage sur Facebook se poursuive jusqu'en janvier et Mme Genest propose que ce soit partagé sur monsaintroch.com Un citoyen suggère d'ajouter l'enjeu de l'enfouissement des fils électriques.

La proposition suivante est présentée :

ATTENDU QUE le Conseil de Quartier Saint-Roch s'est déjà prononcé en faveur de la création d'une Table de concertation des conseils de quartiers pour l'environnement et désirait y participer;

SUR PROPOSITION DE Mme Michèle Dumas-Paradis DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Lise Côté Comeau, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de Quartier de Saint-Roch nomme Véronique Chabot comme représentante et Florent Garnerot comme représentant substitut à cette Table.

Adopté.

- Mon environnement ma santé

Un rapport d'étape sera présenté le 31 janvier au CQSR.

- Vision de l'habitation

La Ville a demandé que le CQSR nomme quelqu'un. La proposition suivante est présentée :

ATTENDU QUE la ville a demandé qu'un représentant pour chaque conseil de quartier soit nommé pour la consultation de la ville sur la «Vision de l'habitation»,

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR M Florent Garnerot, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de Quartier de Saint-Roch nomme Mme Kamille Leclair comme représentante du CQSR à ce titre.

Approuvé.

- Séance d'information sur le déneigement

Le point est remis à la prochaine assemblée.

## **9. Enjeux et interactions avec le public**

- École Cardinal-Roy

Kamille Leclair annonce que le programme régulier est maintenu.

- Avis dans les journaux

Mme Michèle Paradis procède à la lecture de la résolution suivante :



ATTENDU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch est soucieux de la transmission de l'information municipale aux citoyennes et citoyens du quartier, ceci étant un préalable favorisant la participation publique;

ATTENDU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch trouve regrettable la décision de la Ville de Québec de cesser de publier ses avis publics dans les journaux;

ATTENDU QUE les gouvernements s'inquiètent de la situation financière de la presse écrite pour l'avenir de la démocratie;

ATTENDU QUE les nouvelles circulant sur Internet et à la radio tirent, la plupart du temps, leur source dans la presse écrite;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens du quartier n'ont pas accès ou ne sont pas utilisateurs d'Internet et se retrouvent donc discriminés;

SUR PROPOSITION DE Mme Michèle Paradis DUMENT APPUYÉE PAR (...), IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de Quartier de Saint-Roch demande à la Ville de Québec de reprendre la publication des avis publics dans les journaux et les quotidiens.

Une discussion suit. M. Garnerot est d'avis que cela est sujet à débats. Il est décidé de tenir une discussion en rencontre de travail.

Non adopté.

- Demande d'appui de la FAAAD

Il est possible que la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design ferme son établissement dans le quartier Saint-Roch et les étudiants demandent l'appui du CQSR pour demeurer dans le quartier. Mme Chabot suggère que chaque administrateur les appuie ou non à titre individuel.

## **10. Deuxième période de questions et commentaires du public**

Lors du conseil d'arrondissement, un citoyen a demandé à Mme Verreault quel montant a été dépensé pour l'incinérateur et si la Ville entend mettre l'accent sur la valorisation et le recyclage ou sur l'élimination des déchets? Elle n'a pas répondu. M. Leclerc affirme que les travaux à l'incinérateur en 2019-2020 représentent 15 M\$ en travaux. Il nous fait part de la campagne de sensibilisation Ça va là.

## **11. Trésorerie**

- État des revenus et dépenses

Mme Véronique Chabot explique que 1000 \$ ont été dépensés pour Chefs en Herbe. Ce fut la seule dépense du budget d'initiative. Le Budget de fonctionnement a été d'environ 1500 \$ pour 2018.

Mme Chabot demande ce qui se passe avec la demande d'augmentation du budget de fonctionnement de 1500 \$ à 2000 \$ ? Daniel Leclerc rappelle que Martin Lefebvre a confirmé que cela ne serait pas effectif en 2019.

- Chèques à émettre

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de Quartier de Saint-Roch corrige le montant du chèque pour le remboursement de la visibilité Facebook à Florent Garnerot au montant de 21,58\$ au lieu de 29,05\$.

Adopté.

SUR PROPOSITION DE Mme Michèle Dumas-Paradis DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Kamille Leclair, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de Quartier de Saint-Roch rembourse un montant de 11,70 \$ à Véronique Chabot pour l'achat de biscuits pour l'assemblée du 20 décembre 2018.

Adopté.

## **12. Correspondances et représentations passées**

- Panel de Vivre en ville

Aucun représentant du CQSR n'était présent.

- Présentation « Québec, ville résiliente »

Projet de fin d'études présenté le 14 décembre. Aucun représentant du CQSR n'était présent.

- Sondage sur l'accès piéton (réseaux sociaux)
- Recrutement de nouveaux administrateurs

Mme Chabot se renseigne sur le coût de distribuer des cartons pour recruter de nouveaux administrateurs. M. Leclerc explique que cela coûte plus de 1000 \$ à la Ville, sans compter la publication dans le journal (approx. 400 \$). Un feuillet devrait être distribué en vue de l'assemblée générale annuelle en avril.

## **13. Annonces, événements à venir**

- Présence de Catherine Dorion

Elle doit venir à l'assemblée du CQSR le 31 janvier 2019.

## **14. Varia**

- s.o.

## **15. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant écoulé, l'assemblée est levée à 21h35.

[PV Adopté et signé le 31 janvier 2019]